

**Le Prix d'histoire des religions de la Fondation
« Les amis de Pierre-Antoine Bernheim »
est décerné par
l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**

à M. Mohammad Ali AMIR-MOEZZI,
pour son ouvrage intitulé :
*La preuve de Dieu. La mystique
shi'ite à travers l'œuvre
de Kulaynî. IX^e-X^e siècle*
(Cerf, 2018)

Mohammad Ali Amir-Moezzi



**La preuve
de Dieu**

**La mystique shi'ite
à travers l'œuvre de Kulaynî
IX^e-X^e siècle**

Ce Prix, d'un montant de 10 000 euros,
sera remis le **vendredi 21 juin 2019 à 18h**
dans la Grande salle des séances
du Palais de l'Institut,

par M^{me} **Francine Bernheim**, fondatrice

PROGRAMME :

Mots de bienvenue, par M. Michel Zink,
Secrétaire perpétuel de l'Académie
des Inscriptions et Belles-Lettres

Présentation du lauréat, par M. Michel Zink

Remise du Prix

Réponse de
M. Mohammad Ali Amir-Moezzi



ISLAM | NOUVELLES APPROCHES



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES



PRIX D'HISTOIRE DES RELIGIONS DE LA FONDATION « LES AMIS DE PIERRE-ANTOINE BERNHEIM »

Créée en 2011, la Fondation « Les amis de Pierre-Antoine Bernheim » entend perpétuer la mémoire du regretté Pierre-Antoine Bernheim. Vouée à la promotion de l'histoire des religions, elle a pour but de récompenser les travaux récents les plus remarquables accomplis en ce domaine, et plus généralement de favoriser la diffusion de la connaissance en la matière.

Due à la générosité d'Antoine et Francine Bernheim, à laquelle plusieurs amis du regretté Pierre-Antoine Bernheim ont voulu contribuer, la Fondation agit en attribuant un prix annuel d'histoire des religions, le Prix Pierre-Antoine Bernheim, d'un montant de 10.000 €. En vertu des statuts de la Fondation, ce Prix « sera décerné à un ouvrage rédigé ou bien traduit en langue française, paru durant l'année écoulée et se signalant par

l'originalité de son approche ainsi que l'étendue de ses champs d'investigation. Il conviendra, par ailleurs, que cet ouvrage de haute valeur puisse nourrir la réflexion sur la place de la religion dans les sociétés contemporaines ainsi que sur les enjeux qui en découlent ou bien qu'il éclaire d'un jour neuf la problématique des contacts entre les religions ».

La Fondation pourra également distribuer des aides à la publication, notamment en vue de leur traduction, tant dans le domaine de l'histoire des religions que dans les divers champs d'étude relevant des sciences humaines auxquels Pierre-Antoine Bernheim s'était consacré. Elle pourra aussi encourager toute action de nature scientifique propre à perpétuer sa mémoire.

Les membres du Conseil d'administration

Au titre de l'Académie

M. Michel Zink, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Président du Conseil d'administration
M. André Vauchez, membre de l'Académie
M. Franciscus Verellen, membre de l'Académie
M. François Déroche, membre de l'Académie

Au titre de la fondatrice

M^{me} Francine Bernheim, Fondatrice, Président d'honneur du Conseil d'administration
M^{me} Martine Bernheim Orsini
M. Hervé Aaron
M. Guy Stavridès

Lauréats du Prix Pierre-Antoine Bernheim

2013 : M. Israël Yuval, « *Deux peuples en ton sein* » Juifs et Chrétiens au Moyen Âge, Albin Michel, 2012.

2014 : M. Thomas Römer, *L'invention de Dieu*, Seuil, 2014.

2015 : MM. Sébastien Billioud et Joël Thoraval, *Le Sage et le peuple. Le renouveau confucéen en Chine*, CNRS éditions, 2014.

2016 : M^{me} Christiane Klapisch-Zuber, *Le voleur de Paradis. Le Bon Larron dans l'art et la société (XIV^e-XVI^e s.)*, Alma éditeur, 2015.

2017 : M. Matthieu Arnold, *Luther*, Fayard, 2017.

2018 : M. Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*, Le Seuil, 2018.



PIERRE-ANTOINE BERNHEIM

1952-2011

Historien des religions, éditeur et essayiste, Pierre-Antoine Bernheim (1952-2011) était un spécialiste du judaïsme, des débuts du christianisme ainsi que des études néotestamentaires. A cet exégète estimé, que la variété de ses curiosités avait également porté à s'interroger sur les origines de l'écriture ou bien à dépeindre l'histoire des paradis, l'on doit des travaux sur Jacques, frères de Jésus, qui ont fait date et qui lui ont valu une vaste reconnaissance internationale. Fondateur de la maison d'édition Noësis, il a notamment édité *L'enfance du christianisme* d'Étienne Trocmé, *Le Zohar* et *Les origines de la mystique juive* de Maurice-Ruben Hayoun, *Les trois communismes de Marx* de Francis Kaplan. Membre de la *Society of Biblical Literature*,

Pierre-Antoine Bernheim se consacrait à l'étude des écrits pauliniens et à la préparation d'une vie de Saint Paul quand la mort l'a brusquement arraché à l'affection de sa famille et de ses amis, le 19 juillet 2011.

Bibliographie :

Paradis, Paradis, avec Guy Stavridès, éd. Plon, 1991

Cannibales !, avec Guy Stavridès, éd. Plon, 1992

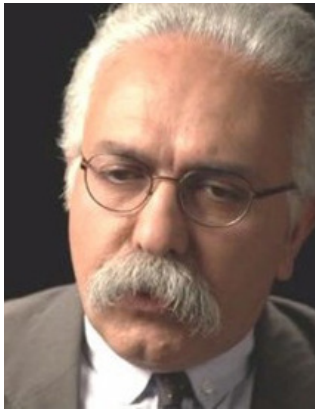
Jacques, frère de Jésus, éd. Noësis, 1996

La vie des chiens célèbres, éd. Noësis, 1997

Lisa Telfizian, Frédéric Fabre et Pierre-Antoine Bernheim, Guide jubilé de l'an 2000, éd. Agnès Viénot, 1999

Le Passé révélé. Les découvertes archéologiques récentes qui bouleversent notre vision du passé, avec Guy Stavridès, éd. Agnès Viénot, 2006

Histoire des paradis, avec Guy Stavridès, éd. Perrin, 2011



MOHAMMAD ALI AMIR-MOEZZI

LAURÉAT 2019

Né en Iran en 1956, naturalisé français en 1988, Mohammad Ali Amir-Moezzi est professeur des universités et directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études / PSL. Diplômé

de l'Institut des Langues orientales et de l'École pratique des Hautes Études, il a obtenu son doctorat d'État en « Études arabes et islamiques », sous la codirection de Daniel Gimaret et Jean Jolivet. Islamisant et iranisant, ses domaines de recherche sont la pensée islamique classique, notamment l'islam shi'ite, l'histoire du Coran et la mystique médiévale de langue persane d'expression poétique. Il occupe à la section des sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études la seule chaire dans le monde académique occidentale explicitement consacrée au shi'isme. Officier dans l'Ordre des Palmes académiques, Senior Research Fellow à l'Institut d'Études ismaéliennes de Londres, membre du conseil de direction de la Societas Iranologica Europaea, Mohammad Ali Amir-Moezzi est également membre de l'Académie ambrosienne de Milan ainsi que de nombreuses sociétés savantes et de comités de lecture de revues scientifiques en France et à l'étranger. Consulting

Editor de l'*Encyclopaedia Iranica* (Columbia University, New York) et de l'*Encyclopaedia Islamica* (Brill, Leyde), il est l'auteur d'une dizaine de monographies dont plus de moitié traduites dans plusieurs langues comme *Le Guide divin dans le shi'isme originel* (trad. anglaise : State University of New York Press) ; *Le Coran silencieux et le Coran parlant* (trad. anglaise : Columbia University Press et trad. italienne : Istituto per l'Oriente C.A.Nallino) ; *Revelation and Falsification* (avec E. Kohlberg chez Brill). Il a dirigé plus de nombreux ouvrages collectifs comme le *Dictionnaire du Coran* (Prix Lequeux de l'Institut de France) ou encore *L'ésotérisme shi'ite, ses racines et ses prolongements*. Il est également l'auteur de plus de 180 articles scientifiques. Amir-Moezzi est, avec Guillaume Dye de l'Université libre de Bruxelles, le maître d'œuvre d'une monumentale œuvre collective, *Le Coran des historiens*, en trois gros volumes comprenant la contribution de plusieurs dizaines de chercheurs de notoriété mondiale. Ce livre est consacré au contexte historique de la genèse du Coran au carrefour des traditions religieuses de l'Antiquité tardive ainsi qu'à la présentation synthétique, enrichie de nouvelles recherches, des études historiques et philologiques sur le livre saint de l'islam du XIX^e siècle à nos jours. L'ouvrage, sous presse, paraîtra en octobre 2019.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE COURONNÉ

Kulaynī (m. vers 940), dont le livre de M. Mohammad Ali Amir-Moezzi rend pour la première fois une partie de l'œuvre accessible au public francophone, est incontestablement une des autorités religieuses les plus considérables du shi'isme duodécimain, majoritaire en Iran. Son *Livre suffisant*, dont la rédaction se serait étendue sur une vingtaine d'années, est le seul de ses livres qui ait survécu. Il représente une compilation de l'enseignement des imams — Ali et ses onze descendants — qui se distingue d'autres ouvrages similaires par l'ampleur des domaines qu'il couvre. La traduction, qui occupe à peu près les deux tiers du volume, est précédée par une introduction au shiisme dans sa forme mystique telle qu'on peut le décrire à partir des traditions recueillies par Kulaynī, bien sûr, mais en se fondant aussi sur un corpus beaucoup plus vaste de sources couvrant un millénaire. L'auteur examine en premier lieu la figure de l'imam qui occupe une position centrale dans cette construction, et poursuit son propos en présentant plus en détail cinq des imams du chiisme duodécimain — puisque c'est à cette branche que se rattache Kulaynī. On trouve une analyse détaillée de la *walāya* qui est particulièrement bien venue et offre une présentation très claire de cette notion fondamentale pour le chiisme en général. M. Mohammad Ali Amir-Moezzi se tourne ensuite vers ce qui constitue le sujet même de la partie de l'ouvrage de Kulaynī qu'il a choisi de traduire : la preuve. Dans le dernier chapitre de cette partie initiale, il offre à son lecteur une belle synthèse sur la *taqiyya*

— qu'il propose de traduire par « discrétion tactique » : il s'agit de cette pratique, dont il rappelle qu'elle n'a pas été le fait des seuls chiites, consistant à ne pas montrer ses convictions religieuses dans un contexte défavorable.

La deuxième partie du livre consiste en une traduction de morceaux choisis du *Livre de la preuve* qui constitue une sous-partie du *Livre suffisant*. Le *Livre de la preuve* est d'un intérêt particulier parce qu'il réunit des traditions qui concernent l'imamat, une pièce fondamentale de la doctrine chiite — dont il a été abondamment question dans la première partie de l'ouvrage comme on l'a vu. Les traductions sont suivies de brefs commentaires qui permettent de préciser certains points et de rapprocher les enseignements qui sont donnés de la présentation d'ensemble qui forme la première partie.

Le livre s'achève sur un épilogue qui permet au lecteur de suivre le fil de l'histoire intellectuelle, mais aussi politique, du mysticisme shi'ite depuis la période abbasside jusqu'à l'époque contemporaine.

Autour de la traduction de traditions fondamentales pour le mysticisme shi'ite, M. Mohammad Ali Amir-Moezzi propose une très belle présentation de la doctrine et de l'histoire de ce dernier qui lui permet de rappeler à quel point la religiosité chiite a été et continue à être imprégnée par ces idées dont la filiation avec la gnose antique est évidente.

À PROPOS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Fondée en 1663, sous le règne de Louis XIV et à l'initiative de Colbert, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est l'une des cinq Académies de l'Institut de France. Elle est installée depuis 1805 dans le Palais de l'Institut, ancien Collège des Quatre Nations, dont la célèbre Coupole fait face au Louvre.

Sous le nom d'Académie des inscriptions et médailles (1683), elle était à l'origine chargée de trouver les devises latines et françaises destinées à être inscrites sur les édifices, les médailles et les monnaies du roi. Mais dès 1701 une réforme lui donna, avec son nom actuel, la mission qui est restée la sienne : l'avancement et la diffusion des connaissances dans les domaines de l'Antiquité classique, du Moyen Âge, prolongé désormais jusqu'à l'âge classique, et de l'ensemble des

civilisations de l'Orient proche et lointain. Ses travaux portent donc sur l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art, la philologie et la linguistique, la littérature, l'histoire des idées ainsi que sur les disciplines connexes (épigraphie, numismatique, diplomatique, etc.).

Appelée statutairement à assurer un rôle de promotion et de valorisation de la recherche au moyen des nombreux prix qu'elle décerne, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres contribue tout particulièrement, par les communications et notes d'information présentées lors de ses séances hebdomadaires du vendredi, à la résonance nationale et internationale des études et des découvertes récentes en matière de science et d'érudition ; elle se distingue également par son inlassable activité d'édition qui en fait l'un des grands centres français de publication scientifique.

POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.AIBL.FR

COMMENT APPORTER SON CONCOURS À L'ACADÉMIE

Les ressources de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres proviennent pour la plus grande partie de dons et legs dont elle a bénéficié au cours des deux derniers siècles. La participation de l'État est très modeste. Il convient donc, pour que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres continue - et même intensifie - son œuvre et maintienne son rayonnement dans la vie culturelle et scientifique, tant française qu'internationale, que le nécessaire mécénat se poursuive.

Selon le souhait du donateur et dans le respect strict de ses volontés, le mécénat peut s'exercer par la création de fondations, de bourses, de prix, d'aides aux entreprises scientifiques et à leur publication ou sous toute autre forme. Assurées de perdurer en raison de la nature même de l'Académie, les aides sont par ailleurs soumises aux principes rigoureux d'une gestion publique s'interdisant tout amoindrissement du capital constitué.

Grâce aux prix qu'elle décerne et aux revenus de ses fondations, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres veille principalement au développement des publications dans les divers domaines relevant de sa compétence (Préhistoire, Orientalisme – depuis le Proche-Orient jusqu'au monde asiatique –, Antiquité classique, Moyen Âge et Temps modernes). Naturellement, le soin attentif et toujours exigeant qu'elle apporte à l'accomplissement de cette mission fondamentale ne serait rien, si elle ne manifestait, pour ainsi dire en amont, son intérêt constant à l'égard de la recherche en cours d'élaboration ; aussi l'Académie encourage-t-elle des travaux de divers ordres d'érudition et de savoirs (histoire, archéologie, philologie, linguistique, histoire de l'art) ; aussi aide-t-elle dans leur action sur le terrain les missions de fouilles archéologiques, dont on sait qu'elles nécessitent tant de bonnes volontés mais aussi des moyens financiers importants.

En faisant un don à l'Académie, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de versements excédentaires par rapport à ce plafond, l'excédent est reporté successivement sur les 5 années suivantes.

Si vous êtes redevable de l'ISF, la loi TEPA vous ouvre droit à une réduction d'ISF égale à 75% du montant de votre don et limitée à 50 000 € (45 000 € en cas d'utilisation simultanée de la réduction pour don et de la réduction pour investissement dans les PME). Cela vous permet de transformer une part non négligeable de votre ISF en un vrai geste de solidarité et de générosité. Seuls les dons en numéraire ou les dons en pleine propriété de titres cotés ouvrent droit à cette réduction d'ISF. De plus, en cas d'excédent, aucun report n'est possible sur l'ISF des années suivantes.

Vous pouvez également réduire votre base taxable à l'ISF en effectuant au profit l'Académie une donation temporaire d'usufruit respectant certains critères précis. Dans ce cas, le bien dont l'usufruit est donné voit sa valeur en pleine propriété soustraite de votre base taxable à l'ISF.

En tant qu'entreprise, l'ensemble de vos versements au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Pour les dons excédant ce plafond, l'excédent est reportable successivement sur les 5 exercices suivants dans les mêmes conditions, après prise en compte des versements de l'année.

Participer aux actions conduites par l'Académie, c'est contribuer au maintien et au développement de la recherche archéologique et historique française, c'est donner les moyens aux savants de poursuivre leur travail, c'est aussi favoriser les conditions mêmes qui permettent leurs découvertes, parfois si spectaculaires, c'est enfin contribuer à la valorisation d'un patrimoine tant français qu'étranger et contribuer au rayonnement culturel et scientifique de notre pays.

POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.AIBL.FR RUBRIQUE MÉCÉNAT